

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le 24 septembre 2010 à 20h30 sous la présidence de Mr Pascal LECOURT, Maire. Absents : Mrs Cornu, P. Beaudet.

- Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité ;
- Le maire fait part de la démission de Mr Fabien DUCHATEL qu'il a acceptée ;
- Il fait part des diverses réunions auxquelles il a assisté ; notamment la remise de dictionnaires pour les élèves allant en 6^{ème} ; le repas des aînés offert par le CCAS le 19 septembre : le maire remercie les bénévoles ;
- Puis il informe les conseillers de la dissolution de l'association « Comité des Loisirs » en précisant que presque tout le matériel a été vendu et l'argent distribué aux associations sennevillaises ; la subvention communale de 2010 doit donc être reversée ;
- Travaux :
 - Fortes pluies en 2 fois : achat d'une pompe pour remédier aux inondations ;
 - Le revêtement du chemin menant aux Plantis a été réalisé ;
 - Les trous seront rebouchés dans le chemin menant au Val aux Vaches ;
 - Le chemin communal n° 7 va être bétonné ;
 - 12 lisses en bois vont être remplacées sur la clôture du terrain multisports après dégradations ;
 - 2400 fleurs ont été mises en godets ;
 - La réfection du parvis de l'église est en cours ;
 - Un devis va être établi pour la réparation du tintement d'une cloche ;
 - La réfection des sanitaires de l'école maternelle a été effectuée ;
- Scolaire :
 - 58 élèves à la rentrée ;

- Pas de ramassage effectué par les cars pour les collèges et lycées à 15h30 ;

- Le conseil municipal accepte une remise gracieuse des pénalités de 87 € pour paiement tardif d'une TLE ;

- Le conseil municipal autorise le maire à signer les conventions auprès du centre de gestion pour les contrats d'assurances du personnel communal ;

- Le conseil municipal donne tous pouvoirs au maire pour faire l'acquisition d'une parcelle de terrain le long de la rue du Chemin Moulinier (environ 140 ml x 1 ml) ;

- Le conseil municipal décide de prendre en charge l'extension du réseau d'électricité sur le domaine public pour un montant de 220€ rue de Bondeville ;

- Les prévisions d'investissements 2011 sont les suivantes :
 - Effacement des réseaux et réfection de voirie rue de la Briqueterie ;
 - Sujets d'illuminations de Noël ;

- Téléthon : 3, 4 et 5 décembre : réunion en octobre afin de définir les actions à mener.

